L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 8 JANVIER 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Des ouvriers en cigares, au No 330 1/2 de la rue Dryades, près Erato. 6 janv—3f

ON demande—Un emploi pour le mari et la femme en ville ou à la campagne. Recommandations fournies. Adresses "E.," Amélia. 5 jan—5 6 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,926—Division B.—Attendu que Mme Sarah Weyser, épouse de Frédérik Bicsay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Weyser décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 jan—8 12 17.

Succession de Veuve E. M. Bisne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,040—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ce succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander Reden, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 janv—8,11,15

Succession de Mme M. E. Feinhels,
femme décédée de John ou Johann Appell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,914—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. F. Klumpp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 janv—6, 11, 15

Succession de Louise Latchford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 25,250—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Philip H. Hart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 déc—30—4, 8 jan

Succession de George Eichhorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,950—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip H. Hart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 déc—30 d—4, 8 jan

Succession de Philip Kornmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 25,822—Division E—Attendu que John E. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Kornmeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5jan—5 9 13.

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de Philip F. Greenwood, au absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,716—Division A—Attendu que Mme Alice A. Bard, épouse de Philip F. Greenwood, au absent, a vis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Clarence D. Wilcox, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8jany—8,12,17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Fred. V. Clerc vs. ses créanciers—No 25,844.—Division "D"—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Frédérik V. Clerc soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, en son bureau No 60 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 25 de février 1889, à 11 heures A. M., pour prendre ces considérations, délibérer sur l'élection d'un ou plusieurs gérants de cette succession, et entendre le rapport du dit gérant ou desdits gérants.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8jany—8f au 11fev.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. A. Jansen vs. ses créanciers.—No 25,518.—Division "C"—Cour Civile—Que la cession des propriétés du pétitionnaire William A. Jansen soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, en son bureau No 60 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8me jour de février 1889, à 11 heures A. M., pour prendre ces considérations, délibérer sur l'élection d'un ou plusieurs gérants de cette succession, et être entendu sur le rapport du dit gérant ou desdits gérants.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8jany—8f au 11fev.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mardi, le 4me jour de décembre 1888—présent, l'Honorable Albert Voorhies, juge—No 25 391.—Sur motion de W. Handlin, avocat de la plaignante, et sur production de preuves justifiant la demande de la plaignante—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré contre le défendant, le 27 novembre 1888, soit maintenant confirmé et fait final, et que conformément il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Ella L. Moyle, et contre le défendant, William D. Hoyle, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre eux et séparation de propriétés, et tous les frais à la charge du défendant.
(Signé) A. LESSEPS,
29déc—29 jan 15 fév 15 Député-Greffier.

Joseph E. Combe vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,137—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Julien Kohler, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1jan—1,6,10

Aux créanciers de la raison sociale Isaac H. Levy & Son et Isaac H. Levy et Charles L. Levy, et à toutes autres personnes intéressées dans ces différentes maisons de commerce.

No 24,377.—I. H. Levy & Son contre leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion de ces créanciers dans cette affaire, au bureau de W. M. Gurley, notaire, le 7 février 1889, à 11 heures du matin, No 42 rue du Camp.
Par ordre des Hon. E. A. MONROE, N. H. RIGHTOR, ALBERT VOORHIES, T. C. W. ELLIS et F. D. KING, juges de l'ancienne Cour de Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1889.
JAS. D. RANKIN député greffier.
5 jan—4f au 30j

Lovejoy & Jourdan vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Pierre Lanaux, syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30déc—30 d—4, 8 jan

Timothy O'Leary vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,716—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Clarence D. Wilcox, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3jany—3 8 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Eorse J. Andrus vs. ses créanciers—No 25,790—Division E.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Eorse J. Andrus, débitrable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing Esq., notaire en cette ville, No 29 rue du Camp le LUNDI, 11e jour de février 1889, dans le but de délibérer sur les différentes propositions judiciaires contre la personne, aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire saisis et que l'Honorable Charles H. Rice, Esq., avocat, soit nommé cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8jany—8f au 18 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Charles Richardson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alexander Reden, notaire public, en son bureau No 60 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8me jour de février 1889, à 11 heures A. M., pour prendre ces considérations, délibérer sur l'élection d'un ou plusieurs gérants de cette succession, et être entendu sur le rapport du dit gérant ou desdits gérants.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8jany—8f au 11fev.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mardi, le 4me jour de décembre 1888—présent, l'Honorable Albert Voorhies, juge—No 25 391.—Sur motion de W. Handlin, avocat de la plaignante, et sur production de preuves justifiant la demande de la plaignante—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré contre le défendant, le 27 novembre 1888, soit maintenant confirmé et fait final, et que conformément il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Ella L. Moyle, et contre le défendant, William D. Hoyle, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre eux et séparation de propriétés, et tous les frais à la charge du défendant.
(Signé) A. LESSEPS,
29déc—29 jan 15 fév 15 Député-Greffier.

Joseph E. Combe vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,137—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Julien Kohler, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1jan—1,6,10

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ!
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 JANVIER 1889
GROS LOT: $300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de...$300,000, est $300,000
1 Lot de.. 100,000,..... 100,000
1 Lot de.. 50,000,..... 50,000
1 Lot de.. 25,000,..... 25,000
2 Lots de.. 10,000,..... 20,000
5 Lots de.. 5,000,..... 25,000
25 Lots de.. 1,000,..... 25,000
100 Lots de.. 500 50,000
200 Lots de.. 300,..... 60,000
500 Lots de.. 200,..... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de.. $500, est..... $50,000
100 Lots de..$300, ... 30,000
100 Lots de..$200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, est..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à.....$1,654,800
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
☞ Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse au plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enrégistrées. Montants pourvus par l'Express [à nos frais]. S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresse des lettres enregistrées
La New York National Bank,
New Orleans, La.
Remarquez-vous qu'une dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait en cette valeur.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les chiffres financiers sont connus par tout le pays comme étant les plus élevés. Voilà vos deux garanties contre des plans douteux.

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.
ABONNEMENTS:
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
EDITION HEBDOMADAIRE.
Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Un mois.....25
Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 JANVIER 1889
GROS LOT: $300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de...$300,000, est $300,000
1 Lot de.. 100,000,..... 100,000
1 Lot de.. 50,000,..... 50,000
1 Lot de.. 25,000,..... 25,000
2 Lots de.. 10,000,..... 20,000
5 Lots de.. 5,000,..... 25,000
25 Lots de.. 1,000,..... 25,000
100 Lots de.. 500 50,000
200 Lots de.. 300,..... 60,000
500 Lots de.. 200,..... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de.. $500, est..... $50,000
100 Lots de..$300, ... 30,000
100 Lots de..$200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, est..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à.....$1,654,800
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
☞ Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse au plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enrégistrées. Montants pourvus par l'Express [à nos frais]. S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresse des lettres enregistrées
La New York National Bank,
New Orleans, La.
BUREAUX ET ATELIERS,
73.....CHARTRES.....73
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
On s'abonne à la semaine avec les porteurs.et les marchands de journaux.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827
est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
On s'abonne à la semaine avec les porteurs.et les marchands de journaux.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827
est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs. Henry Meadors, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,688.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement la ville de Carrollton, dans l'ilet "7 A" sur le vieux plan de Carrollton, maintenant ilet Cinquante et un sur un nouveau plan du Septième District, borné par l'avenue Carrollton, et les rues Short, Lavoe et Hyde [maintenant St-Charles], et le dit lot est désigné par le numéro 16 et forme le coin des rues Short et St-Charles sur un plan fait par E. Bolman, voyer, le 6 novembre 1860, déposé à l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesure cinquante-trois pieds quatre pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur et face à la rue Short de cent vingt huit pieds. Conformément à un plan déposé à l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire. Ensemble avec toutes les améliorations sur la dite propriété et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 jan—2, 9, 16, 23, 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Mackie vs. Robert Albrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 25,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Dureyé (Duvergé), sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans cette paroisse, désignés comme les numéros Vingt-Trois et Vingt-Quatre de l'ilet numéro Trente-Sept, qui est borné par les rues Madison, Market, Jackson et Monroe, conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le dix septembre mil huit cent quarante-six, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro Cent Quatre-Vingt-Quinze dans le Livre de Plans numéro Trois, Bis. Les dits lots mesurent, ensemble, cent pieds de front sur la rue Madison, sur une profondeur de cent cinquante pieds et un pouce, entre lignes parallèles à la rue Royale, plus ou moins, et sont bornés, Nord-Est, par le lot numéro Vingt-Deux, au Sud-Ouest par le lot numéro Vingt-Cinq, au Nord-Ouest par la rue Madison, et au Sud-Est par la rue Market.
Acquis par le dit Robert Albrecht comme suit: Le lot numéro Vingt-Trois, d'Alfred Roffet, par acte passé pardevant H. P. Caire, notaire, le 26 novembre 1850, et le lot numéro Vingt-Quatre, de Delphine Jumonville, par acte passé pardevant le même notaire le 5 janvier 1857.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2jany—2 9 16 23 30—fév2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour un placement avantageux.

Vente par le shérif civil de grandes portions de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations.

Rue Baronne, entre South Poydras et Lafayette (la rue dernière étant la rue Dryades).

Le voisinage s'améliorant continuellement; la rue Baronne ayant été pavée récemment avec de l'asphalte; spécialement adapté pour une famille sérieuse, etc.

A des termes faciles et au taux d'intérêt.

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210.—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et aux droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Poydras, Lafayette et Dryades, et désignés comme lots Nos huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 29 décembre 1858, auquel plan il y a référé à un acte passé pardevant R. J. Ker, ex-notaire en cette ville, le 11 janvier 1859, lesdits lots étant bornés Nord-Est à l'autre, et mesurant chacun vingt trois pieds cinq pouces de face à la rue Baronne, la même mesure sur la ligne du fond, sur cent cinquante-deux pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et ils ont été achetés par feu James Regan, par un achat de Mary Friel, et acquis de feu James Regan, par un acte passé pardevant N. E. Triat, notaire en cette ville, le 2e février 1870.

2° Deux certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et aux les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le dit Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus mentionné, borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, les deux aboutissant en contigus au fond des lots ci-dessus, et mesurant, ensemble, vingt trois pieds cinq pouces de front sur la rue Baronne, sur une profondeur de cent neuf pieds sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades, et mesurant chacun une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades sur une ligne parallèle à la rue Lafayette; et l'autre morceau mesure soixante-et-onze pieds, huit pouces sur une ligne parallèle à la rue Poydras. Les dites portions de terre sont séparées l'une de l'autre par une distance de terre d'environ trente sept pieds, six pouces de large; et elles sont situées à une distance de cent vingt-deux quatre pouces de la ligne de la rue Dryades, et sur la ligne de côté vers la dite rue Dryades, elles sont contiguës à la propriété appartenant actuellement ou qui appartiendra à Jas. Pollock.

Conditions—Un quart en pi s comptant, la balance à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, au bénéfice de l'acquéreur, portant hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie ordinaires, et d'avocat à 5 0/0 en cas de procédures, et transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, etc.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 déc—11,18,26—jany 2,9,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les héritiers de Cook vs Wm Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,425—En vertu d'un writ de saisie dans l'affaire ci-dessus, en faveur de Wm Grant, défendant dans l'affaire ci-dessus et plaignant en reconsidération, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un ilet de terre, borné par les rues Fulton, Triangle, Nouvelle Levée et Delord, mesurant soixante et dix pieds pouces et sept de front sur Fulton, cent cinquante-deux pieds onze pouces et cinq lignes sur la rue Triangle, treize pieds sept pouces et six lignes sur la rue Nouvelle Levée et cent vingt-neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la rue Delord, d'après le plan No neuf au bureau de Salim Magner, notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26 jan 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée sous le numéro 1,571, et mesurant 31 pieds 11 pouces de front sur la rue Murat, cent cinquante-deux pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Olympia. Ensemble, une maison de deux étages, écurie, etc. Occupée actuellement comme magasin d'épicerie depuis plusieurs années.

Pour le shérif civil de grandes portions de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations.

Rue Baronne, entre South Poydras et Lafayette (la rue dernière étant la rue Dryades).

Le voisinage s'améliorant continuellement; la rue Baronne ayant été pavée récemment avec de l'asphalte; spécialement adapté pour une famille sérieuse, etc.

A des termes faciles et au taux d'intérêt.

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210.—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Poydras, Lafayette et Dryades, et désignés comme lots Nos huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 29 décembre 1858, auquel plan il y a référé à un acte passé pardevant R. J. Ker, ex-notaire en cette ville, le 11 janvier 1859, lesdits lots étant bornés Nord-Est à l'autre, et mesurant chacun vingt trois pieds cinq pouces de face à la rue Baronne, la même mesure sur la ligne du fond, sur cent cinquante-deux pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et ils ont été achetés par feu James Regan, par un achat de Mary Friel, et acquis de feu James Regan, par un acte passé pardevant N. E. Triat, notaire en cette ville, le 2e février 1870.

2° Deux certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et aux les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le dit Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus mentionné, borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, les deux aboutissant en contigus au fond des lots ci-dessus, et mesurant, ensemble, vingt trois pieds cinq pouces de front sur la rue Baronne, sur une profondeur de cent neuf pieds sur une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades, et mesurant chacun une ligne parallèle aux dites rues Baronne et Dryades sur une ligne parallèle à la rue Lafayette; et l'autre morceau mesure soixante-et-onze pieds, huit pouces sur une ligne parallèle à la rue Poydras. Les dites portions de terre sont séparées l'une de l'autre par une distance de terre d'environ trente sept pieds, six pouces de large; et elles sont situées à une distance de cent vingt-deux quatre pouces de la ligne de la rue Poydras, et sur la ligne de côté vers la dite rue Dryades, elles sont contiguës à la propriété appartenant actuellement ou qui appartiendra à Jas. Pollock.

Conditions—Un quart en pi s comptant, la balance à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, au bénéfice de l'acquéreur, portant hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie ordinaires, et d'avocat à 5 0/0 en cas de procédures, et transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, etc.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 déc—11,18,26—jany 2,9,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée sous le numéro 1,571, et mesurant 31 pieds 11 pouces de front sur la rue Murat, cent cinquante-deux pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Olympia. Ensemble, une maison de deux étages, écurie, etc. Occupée actuellement comme magasin d'épicerie depuis plusieurs années.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur la prix de vente.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 26

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le No 100 rue Franklin.
Cottage sur la rue Gravier.
Terrains sur les rues Gravier et Miro.

Succession de William Hart—No 24,229—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 décembre 1888, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La maison en bois à deux étages No 100 rue Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Gravier, Pauldio et Liberty. Le lot est désigné par le No 27 et mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conongne, Gravier, Salcedo et Lopez, désigné par le No 7, formant à ce dernier coin Gravier et Lopez, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la rue Gravier, sur une profondeur et de face à la rue Lopez de 120 pieds.

3° Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Salcedo et Lopez, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4